

Nom de l'Association	
Fréquence ☐ Première demande ☐ Renouvellement	Objet ☐ Fonctionnement global ☐ Action(s) spécifique(s)

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2026

VILLE DE GREASQUE



A remettre au **Secrétariat Général de la Mairie Principale**
avant le 2 février 2026, à 17h

- au format numérique par mail à mairie@greasque.fr
- au format papier à déposer en mairie

Une notice est jointe à ce dossier pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention
 Renseignements complémentaires : 04 42 69 86 45 – mairie@greasque.fr

Dossier également téléchargeable (version Word et PDF) sur le site de la ville www.ville-greasque.fr
 (« Actualité » et onglet « Culture, Sport et Loisirs/Associations »)

Cadre réservé à l'administration	
Date de réception de la demande : / /	
Dossier ☐ complet ☐ incomplet	Avis de l'instructeur ☐ favorable ☐ défavorable

Hôtel de Ville – Boulevard Marius Ollive – 13850 Gréasque

NOTICE PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Toutes les pièces indiquées ci-dessous sont à fournir obligatoirement. Tout dossier incomplet ne pourra pas être étudié.

☐ Pour une première demande

- Copie des statuts, en un seul exemplaire
- Copie du récépissé de dépôt en préfecture et/ou récépissé INSEE
- RIB
- Document de présentation pour les nouvelles associations (objectif, activité, composition, financement, ...)
- Bilan financier présenté à l'AG
- Compte de résultat de l'année N-1 faisant apparaître votre déficit ou votre excédent (sauf association nouvelle)
- Rapport d'activité (sauf association nouvelle) et description de votre projet pour l'année N
- Liste des membres du bureau à jour de leur cotisation
- Attestation d'assurance en responsabilité civile et risques locatifs le cas échéant

☐ Pour un renouvellement

- Copie des statuts, en un seul exemplaire (**uniquement si ceux-ci ont fait l'objet d'une modification**)
- Copie du dernier récépissé de modification de la préfecture et/ou récépissé INSEE (**uniquement en cas de modification**)
- RIB (**uniquement en cas de modification des coordonnées bancaires**)
- Bilan financier présenté à l'AG
- Compte de résultat de l'année N-1 faisant apparaître votre déficit ou votre excédent
- Rapport d'activité et description de votre projet pour l'année N
- Liste des membres du bureau à jour de leur cotisation
- Attestation d'assurance en responsabilité civile et risques locatifs le cas échéant
- Pour les associations ayant fait une demande de subvention pour une ou plusieurs actions spécifiques pour l'année N-1 : compte-rendu financier de la ou des actions pour lesquelles la subvention a été attribuée (loi n°2000-321 du 12 avril 2000)

DOCUMENT 1

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association

.....

Email de l'association (s'il existe) :

Site internet (s'il existe) :

Siège social

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse de correspondance (si différente)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Personne à contacter pour toute question sur l'association

Nom : Prénom :

En qualité de :

Tél : Email :

Personne à contacter pour toute question concernant ce dossier

Nom : Prénom :

En qualité de :

Tél : Email :

Objet statutaire de l'association

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

- Nature juridique de l'organisme : ☐ Loi 1901
☐ Autre (précisez) :
- Déclaration en Préfecture : . N° RNA ou n° d'enregistrement :
. Date de déclaration :
. Date de la dernière modification :
. Date de parution au JO :
- SIREN/SIRET (obligatoire pour recevoir une subvention)* :
- Code APE :
- Fédération (sport) : . Nom :
. N° affiliation :
- N° licence entrepreneur du spectacle (culture) :

Composition et fonctionnement des instances statutaires

- Date de la dernière Assemblée Générale :
- Nombre de personnes composant le Conseil d'Administration :
- Nombre de personnes composant le bureau :

<u>Président(e)</u> Nom : Prénom : Adresse : Code postal : Ville : Tél : Mail :	<u>Vice-Président(e)</u> Nom : Prénom : Adresse : Code postal : Ville : Tél : Mail :
<u>Trésorier(ère)</u> Nom : Prénom : Adresse : Code postal : Ville : Tél : Mail :	<u>Trésorier(ère) adjoint(e)</u> Nom : Prénom : Adresse : Code postal : Ville : Tél : Mail :
<u>Secrétaire</u> Nom : Prénom : Adresse : Code postal : Ville : Tél : Mail :	<u>Secrétaire adjoint(e)</u> Nom : Prénom : Adresse : Code postal : Ville : Tél : Mail :

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Activités régulières

Type d'activités	Fréquences de l'activité	Lieu de réalisation de l'activité	Nombre d'enfants (0-18 ans)	Nombre d'adultes	Encadrés par : (bénévoles ou salariés)

Manifestations ponctuelles (manifestation, loto, etc...)

Décrivez vos manifestations ponctuelles : la date, le lieu et le nombre de participants (approximatif)

MOYENS HUMAINS

- | | | | | | |
|---|--|--------------------------|-------|--|-------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'adhérents : <ul style="list-style-type: none"> ▪ De Gréasque : ▪ Hors Gréasque : • Nombre de bénévoles : • Nombre de salariés : | <table border="0"> <tr> <td style="text-align: right;">Montant de la cotisation</td> <td>.....</td> </tr> <tr> <td></td> <td>.....</td> </tr> </table> | Montant de la cotisation | | | |
| Montant de la cotisation | | | | | |
| | | | | | |

IMPLICATION DANS LA VIE DU VILLAGE

Votre association s'est-elle déjà impliquée dans la vie du village : ☐ Oui
(hors Forum des Associations) ☐ Non

Si Oui, autour de quelle(s) manifestation(s) :

.....

.....

MATERIEL ET PATRIMOINE DE L'ASSOCIATION

Matériel

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| • Véhicule(s) : | ☐ Oui | ☐ Non |
| • Matériel technique : | ☐ Oui | ☐ Non |
| • Matériel informatique et audio-visuel : | ☐ Oui | ☐ Non |
| • Autres : | ☐ Oui | ☐ Non |

Locaux utilisés par l'association

- Propriété de l'association : ☐ Oui ☐ Non
 Nombre :
 Si Oui : ☐ Charges/an :
- En location : ☐ Oui ☐ Non
 Nombre :
 Si Oui : ☐ Loyer/an : ☐ Charges/an :
- Mis à disposition par la Mairie : ☐ Oui ☐ Non
 Nombre :
 Si Oui : quel(s) lieu(x) :

- Mis à disposition par une autre collectivité : ☐ Oui ☐ Non
 - Nombre :
 - Si Oui : quel(s) lieu(x) :

DOCUMENT 1

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

COMPTE DE RESULTAT 2025 OU 2024-2025

Exercice comptable du au

*A remplir dans tous les cas de demandes de subvention (fonctionnement **et/ou** action spécifique)*

DEPENSES	MONTANT (en euros)	RECETTES	MONTANT (en euros)
60/ ACHATS :		70/ VENTES DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES :	
Achats d'études et de prestation de services	_ _ _ _ _ _ €	Marchandises	_ _ _ _ _ _ €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	_ _ _ _ _ _ €	Prestations de services	_ _ _ _ _ _ €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	_ _ _ _ _ _ €	Produits des activités annexes	_ _ _ _ _ _ €
Fournitures administratives	_ _ _ _ _ _ €		
Autres fournitures	_ _ _ _ _ _ €	74/ SUBVENTION D'EXPLOITATION :	
61/ SERVICES EXTERIEURS :		ÉTAT	_ _ _ _ _ _ €
Sous-traitance générale	_ _ _ _ _ _ €	RÉGION	_ _ _ _ _ _ €
Locations mobilières et immobilières	_ _ _ _ _ _ €	DÉPARTEMENT :	
Entretien et réparation	_ _ _ _ _ _ €	Fonctionnement	_ _ _ _ _ _ €
Assurances	_ _ _ _ _ _ €	Manifestation ou projets spécifiques	_ _ _ _ _ _ €
Documentation	_ _ _ _ _ _ €	METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE :	
Divers	_ _ _ _ _ _ €	Fonctionnement	_ _ _ _ _ _ €
62/ AUTRES SERV. EXTERIEURS :		Manifestation ou projets spécifiques	_ _ _ _ _ _ €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	_ _ _ _ _ _ €	COMMUNE GRÉASQUE	
Publicités, publications	_ _ _ _ _ _ €	Fonctionnement	_ _ _ _ _ _ €
Déplacements, missions et réceptions	_ _ _ _ _ _ €	Manifestation ou projets spécifiques	_ _ _ _ _ _ €
Frais postaux et télécommunication	_ _ _ _ _ _ €	AUTRES COMMUNES	_ _ _ _ _ _ €
Services bancaires	_ _ _ _ _ _ €	ORGANISMES SOCIAUX	_ _ _ _ _ _ €
Divers	_ _ _ _ _ _ €	FONDS EUROPÉENS	_ _ _ _ _ _ €
63/ IMPOTS ET TAXES :		CNASEA (emplois aidés)	_ _ _ _ _ _ €
Impôts et taxes sur rémunération	_ _ _ _ _ _ €	Autres (à préciser)	_ _ _ _ _ _ €
Autres impôts et taxes	_ _ _ _ _ _ €		
64/ CHARGES DE PERSONNEL :		75/ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE :	
Rémunérations du personnel	_ _ _ _ _ _ €	Cotisations/Adhésions	_ _ _ _ _ _ €
Charges sociales	_ _ _ _ _ _ €	Autres	_ _ _ _ _ _ €
Autres charges de personnel	_ _ _ _ _ _ €	76/ PRODUITS FINANCIERS	_ _ _ _ _ _ €
65/ AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	_ _ _ _ _ _ €	77/ PRODUITS EXCEPTIONNELS :	
67/ CHARGES EXCEPTIONNELLES	_ _ _ _ _ _ €	Sur opérations de gestion	_ _ _ _ _ _ €
68/ DOTATION AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, ENGAGEMENTS	_ _ _ _ _ _ €	Sur exercices antérieurs	_ _ _ _ _ _ €
		78/ REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	_ _ _ _ _ _ €
TOTAL DES DEPENSES	_ _ _ _ _ _ €	TOTAL DES RECETTES	_ _ _ _ _ _ €
DEFICIT A REPORTER	_ _ _ _ _ _ €	EXCEDENT A REPORTER	_ _ _ _ _ _ €

Nom et signature du (de la) Président(e)

Nom et signature du (de la) Trésorier(ère)

DOCUMENT 2

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PREVISIONNEL 2026 ou 2025-2026

Montant de la subvention demandée : €

DEFICIT A REPORTER	_____ €	EXCEDENT A REPORTER	_____ €
DEPENSES	MONTANT (en euros)	RECETTES	MONTANT (en euros)
60/ ACHATS :		70/ VENTES DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES :	
Achats d'études et de prestation de services	_____ €	Marchandises	_____ €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	_____ €	Prestations de services	_____ €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	_____ €	Produits des activités annexes	_____ €
Fournitures administratives	_____ €		
Autres fournitures	_____ €	74/ SUBVENTION D'EXPLOITATION :	
61/ SERVICES EXTERIEURS :		ÉTAT	_____ €
Sous-traitance générale	_____ €	RÉGION	_____ €
Locations mobilières et immobilières	_____ €	DÉPARTEMENT :	
Entretien et réparation	_____ €	Fonctionnement	_____ €
Assurances	_____ €	Manifestation ou projets spécifiques	_____ €
Documentation	_____ €	METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE :	
Divers	_____ €	Fonctionnement	_____ €
62/ AUTRES SERV. EXTERIEURS :		Manifestation ou projets spécifiques	_____ €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	_____ €	COMMUNE GRÉASQUE	
Publicités, publications	_____ €	Fonctionnement	_____ €
Déplacements, missions et réceptions	_____ €	Manifestation ou projets spécifiques	_____ €
Frais postaux et télécommunication	_____ €	AUTRES COMMUNES	_____ €
Services bancaires	_____ €	ORGANISMES SOCIAUX	_____ €
Divers	_____ €	FONDS EUROPÉENS	_____ €
63/ IMPOTS ET TAXES :		CNASEA (emplois aidés)	_____ €
Impôts et taxes sur rémunération	_____ €	Autres (à préciser)	_____ €
Autres impôts et taxes	_____ €		
64/ CHARGES DE PERSONNEL :		75/ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE :	
Rémunérations du personnel	_____ €	Cotisations/Adhésions	_____ €
Charges sociales	_____ €	Autres	_____ €
Autres charges de personnel	_____ €	76/ PRODUITS FINANCIERS	_____ €
65/ AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	_____ €	77/ PRODUITS EXCEPTIONNELS :	
67/ CHARGES EXCEPTIONNELLES	_____ €	Sur opérations de gestion	_____ €
68/ DOTATION AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, ENGAGEMENTS	_____ €	Sur exercices antérieurs	_____ €
		78/ REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	_____ €
TOTAL DES DEPENSES	_____ €	TOTAL DES RECETTES	_____ €

Nom et signature du (de la) Président(e)

Nom et signature du (de la) Trésorier(ère)

DOCUMENT 2
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Aides indirectes

Nature de l'aide	Par qui ? (Exemple Mairie)	Objet	Evaluation financière
Locaux mis à disposition			
Entretien, fonctionnement des locaux			
Personnel mis à disposition			
Prêt de matériels			
Autres prestations			

Nom et signature du (de la) Président(e)	Cachet de l'association
Nom et signature du (de la) Trésorier(ère)	

DOCUMENT 3

SUBVENTION POUR ACTION SPECIFIQUE 2026

DESCRIPTION DU PROJET

Vous ne devez remplir cette fiche que si la demande de subvention correspond à un projet spécifique ou à une manifestation particulière. Le document 3 (description + plan de financement du projet ou de la manifestation) est à remplir autant de fois qu'il y a de projets ou de manifestations spécifiques.

Intitulé du projet

.....

Objectif du projet

.....
.....
.....
.....

Présentation du projet

.....
.....
.....
.....
.....

Date de mise en œuvre prévue :

Durée de l'action (précisez le nombre de jours ou de mois) :

Lieu(x) de réalisation :

Portée territoriale :

Public(s) ciblé(s) : Nombre approximatif :

Moyens matériels mis en œuvre :

.....

Moyens humains mis en œuvre :

- nombre de bénévoles/adhérents :
- nombre de salariés :
- nombre de participants/exposants :

Partenaires privés (en cas de sponsoring, de mécénat)

.....
.....

DOCUMENT 3

SUBVENTION POUR ACTION SPECIFIQUE 2026

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Montant de la subvention demandée : €

BESOINS	MONTANT (en euros)	RESSOURCES	MONTANT (en euros)
		RESSOURCES PROPRES	
	_____ €		_____ €
	_____ €		_____ €
	_____ €		_____ €
	_____ €		_____ €
	_____ €	SUBVENTIONS DEMANDEES	
		ÉTAT	_____ €
	_____ €	RÉGION	_____ €
	_____ €	DÉPARTEMENT :	
	_____ €	Fonctionnement	_____ €
	_____ €	Manifestation ou projets spécifiques	_____ €
	_____ €	METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE :	
	_____ €	Fonctionnement	_____ €
		Manifestation ou projets spécifiques	_____ €
	_____ €	COMMUNE GRÉASQUE	
	_____ €	Fonctionnement	_____ €
	_____ €	Manifestation ou projets spécifiques	_____ €
	_____ €	AUTRES COMMUNES	_____ €
	_____ €	ORGANISMES SOCIAUX	_____ €
CHARGES INDIRECTES AFFECTÉES AU PROJET	_____ €	FONDS EUROPÉENS	_____ €
		CNASEA (emplois aidés)	_____ €
	_____ €	Autres (à préciser)	_____ €
	_____ €		
		75/ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE :	
	_____ €	Cotisations/Adhésions	_____ €
	_____ €	Autres	_____ €
TOTAL DES BESOINS	_____ €	TOTAL DES RESSOURCES	_____ €

Nom et signature du (de la) Président(e)	Cachet de l'association
Nom et signature du (de la) Trésorier(ère)	

IMPORTANT : la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

DOCUMENT 3
SUBVENTION POUR ACTION SPECIFIQUE 2026

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Aides indirectes

Nature de l'aide	Par qui ? (Exemple Mairie)	Objet	Evaluation financière
Locaux mis à disposition			
Entretien, fonctionnement des locaux			
Personnel mis à disposition			
Prêt de matériels			
Autres prestations			

Nom et signature du (de la) Président(e)	Cachet de l'association
Nom et signature du (de la) Trésorier(ère)	

DOCUMENT 4

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association

déclare :

- que l'association est régulièrement déclarée ;
- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- que l'association est à jour de ses cotisations d'assurance ;
- exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- demander une subvention de :
 - ☐ Fonctionnement d'un montant de €
 - ☐ Action spécifique à un projet €
- que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association ;
- m'engager à inviter l'adjoint référent aux Assemblées Générales (ordinaires et extraordinaires).
- m'engager à signer un contrat d'engagement républicain conforme à l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, introduit par l'article 12 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République.

Fait à Le

Et certifié exact par le (la) Président(e) ou Délégué(e)

Nom et signature du (de la) Président(e)

Nom et signature du (de la) Trésorier(ère)

Cachet de l'association

ATTENTION : toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

DOCUMENT 5**CHARTRE DES PRATIQUES ECO-RESPONSABLES DES ASSOCIATIONS**

En tant que Président(e), je m'engage...



Déjà réalisé	Prévu 2025	A prévoir	Non
--------------	------------	-----------	-----

POUR LA NATURE (axe environnemental)

- J'utilise de la vaisselle et des gobelets lavables et/ou réutilisables ou biodégradables pour les repas et les boissons et privilégie les gros conditionnements et évite les suremballages.
- Je prévois systématiquement un tri des déchets, leur évacuation dans les bennes ou Points d'Apport Volontaires dédiés et organise le nettoyage collectif du site en fin d'évènement.
- J'optimise le format de mes documents de communication (public ciblé, nombre d'exemplaires, priorité au format numérique, ...) et réduis l'utilisation du papier et des consommables (petits formats, recto-verso, brouillon, nombre de pages, fond blanc, peu d'encre couleur, recyclage papier, ...).

POUR MON TERRITOIRE (axe économique)

- Je favorise la consommation de produits de saison et/ou locaux, ainsi que les commerces de la commune pour l'ensemble des achats de l'association.
- Je privilégie l'économie circulaire, la location et/ou les systèmes de mutualisation pour tout le matériel événementiel (tente, décoration, ...).
- Je fais la promotion de l'ensemble de l'offre de transports (vélo, bus, covoiturage, ...) sur le territoire de mon évènement.

POUR LES AUTRES (axe social)

- J'amène l'association à partager expérience et savoir-faire avec d'autres associations ou organisateurs dans un but de mutualisation de personnes et de moyens.
- J'identifie les nuisances éventuelles liées à l'organisation de ma manifestation (bruit, stationnement, ...) et en informe les riverains.
- Je pense à l'économie solidaire : donner/léguer les matériels inutilisés et/ou les denrées/produits non consommés.
- L'association participe annuellement à au moins une action de Développement Durable sur le village, organisée par la Municipalité ou une autre association (par exemple : nettoyage de la forêt, action solidaire, ...).

A préciser, si l'action est connue :

L'association

Représentée par son (sa) Président(e), désigne M., Mme (nom, prénom)

En qualité de :

Tél : Email :

en tant qu'« éco-référent » au sein de sa structure. Celui-ci a la charge de piloter nos engagements éco-responsables pour le village.

Votre engagement dans cette démarche éco-responsable sera pris en compte dans le montant de la subvention qui vous sera allouée. **Engageons-nous individuellement et collectivement, pour un village éco-responsable !**

Le (La) Président(e) + date et cachet de l'association :



CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BÉNÉFICIAIRE DE SUBVENTIONS PUBLIQUES OU D'UN AGRÉMENT DE L'ÉTAT

POINTS D'ATTENTION

La signature d'un contrat d'engagement républicain est obligatoire pour toute demande de subvention, au profit d'une association, postérieure au 1^{er} janvier 2022 (article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, introduit par l'article 12 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République).

Ce modèle conforme au décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiaire de subventions publiques ou d'un agrément de l'État.

Il appartient à la personne publique ayant décidé d'octroyer une subvention au profit d'une association de veiller à la signature préalable d'un tel contrat, ainsi qu'au respect de ses prescriptions.

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles.

L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain.

À cette fin, la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'État. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage [...] à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République [...] », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques.

Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901, et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi.

Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations.

Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.

Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

À Gréasque, le

Signature pour l'association, précédée de la mention « Lu et approuvé »	Signature du Maire précédée de la mention « Lu et approuvé »
Nom et signature du (de la) Président(e)	Cachet de l'association